



GT Formation Professionnelle du 08 juillet 2020 Compte Rendu

Au programme de ce groupe de travail Formation Professionnelle; la présentation du parcours de formation Inspecteur Eleve PSE devant servir d'expérimentation pour une refonte globale de la formation.

Les documents de travail fournis par l'administration étaient trop succincts, de nombreux éléments manquaient pour la compréhension du projet, notamment sur la partie évaluation des stagiaires, ce qui a suscité des déclarations liminaires avec des questions sans objet sur ce point. En revanche les OS avaient bien pointé du doigt les enjeux et difficultés de l'évolution du parcours IE PSE.

Comme regretté initialement, ce GT FORMATION est un GT de plus pour la sphère informatique sans qu'une politique globale ne soit établie pour cette filière. L'administration nous a indiqué qu'il se faisait dans le cadre d'une réflexion plus globale. Il est ainsi prévu un travail sur les lignes directrices RH en 2021.

Le nouveau parcours de formation IE PSE fait suite au rapport de la Cour des Comptes pointant la nécessité de mieux préparer les PSE à leurs futures fonctions. Il a été élaboré après consultation des centres et de la SDSI avec la volonté de mettre l'alternance au cœur du dispositif. L'expérience du CSRH a montré que la formation la mieux adaptée est celle assurée par des douaniers. L'administration souhaite reprendre ce schéma, l'alternance comprendra des formations adaptées et des tutorats dans les lieux d'affectations.

Ce projet d'évolution se fait sans changer l'arrêté de formation ce qui limite les possibilités. Ainsi par exemple, les 6 évaluations qui doivent demeurer obligatoires.

Sur le contenu, l'administration souhaite former en premier lieu des agents qui seront des fonctionnaires, des douaniers qui sont aussi informaticiens, d'où l'alternance des enseignements d'abord généralistes puis spécifiques à chaque filière. Le retour en fin de scolarité pour les révisions est gardé pour permettre aux informaticiens d'échanger avec les autres inspecteurs élève et garder un « esprit promo », ce qui semble avoir été une demande des anciens IE PSE. Cette volonté de garder des phases communes s'appliquent également au stage « découverte » dans les services déconcentrés.

L'ensemble des OS ont salué l'évolution de ce parcours, nécessaire pour l'attractivité de la filière informatique. En revanche il reste de nombreux points à éclaircir, qui ont leur importance dans la gestion de la filière informatique.

L'administration envisage une formation du tronc commun informatique à l'ENDT, mais qui pourrait, selon les retours d'expérimentation, évoluer. Les formations suivantes, celles concernant les filières (projet, infrastructure, logiciel), sont faites dans les directions d'affectation, étant entendu

que les décisions d'affectation seront connues dès la fin décembre, après un forum des métiers en octobre, des entretiens pour les postes à profil courant décembre. Le classement n'interviendra donc plus pour les affectations qui sont obtenues en fonction des profils de poste.

Se posera alors la question des logements, certains agents, vont se retrouver avec 3 logements, leur résidence, Tourcoing et leur affectation.

Pour l'UNSA-CGC il y a un intérêt à centraliser l'ensemble des formations informatiques dans les lieux d'affectation pour permettre de minimiser le temps passé à l'ENDT. Cela permettra d'afficher un temps de scolarité à Tourcoing réduit, et permettre aux stagiaires, dès janvier puisque leur affectation est connue, d'organiser le déménagement du lieu de leur résidence. Ceci est d'autant plus important que les IE PSE sont en moyenne plus âgés que les IE généralistes et qu'ils ont donc plus de contraintes.

Ce nouveau parcours nécessitera donc des ressources conséquentes en termes de formation professionnelle et d'accompagnement des stagiaires, dans les centres et à la SDSI. L'administration indiquant que les plafonds d'emploi ne sont pas atteints dans l'informatique douanière. Il faudra donc augmenter les effectifs existants et accompagner les stagiaires et assurer les temps de formation.

Nous partageons complètement l'avis de la Direction Générale pour qui la formation informatique est indispensable au bon fonctionnement de la filière.

Mais pour l'UNSA-CGC, il manque alors une vraie vision de la formation professionnelle qui doit devenir une véritable entité de la filière informatique pour assurer l'ensemble des besoins nécessaires à son bon fonctionnement.

Il faut donc organiser structurellement cette formation afin d'assurer la cohérence des formations entre la DNRFP, la SDSI et l'IGPDE pour assurer les interventions tant dans les formations initiales, les formations continues et les concours et examens. Qui plus est, ces fonctions devraient faire partie d'un déroulement de carrière informatique, au même titre qu'un douanier peut rejoindre un service FP. Il faudra donc s'attaquer au fameux décret de 1971 régissant l'attribution des primes informatiques.

Enfin, dans les questions diverses, l'absence de carrière pour les informaticiens a été évoqué. Statistiquement, il est constaté une évolution bien plus favorable des généralistes par rapport aux informaticiens. L'absence de concours IP adapté y est pour beaucoup. L'administration, consciente de la situation, propose un travail à réaliser sur les lignes directrices de promotion, seul levier permettant d'agir à court terme, les autres actions nécessitant de modifier le statut.

D'autres GT portant sur l'informatique sont donc attendus, sur les lignes directrices RH, les lignes directrices de promotion, en espérant que le SDSI organise un GT Informatique global permettant d'assurer la cohérence de tous ces sujets.